

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 12 janvier 2015 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Était Absent : Monsieur Alain Dugas, maire

Conseiller siège numéro 1 : Vacant.

Formant quorum sous la présidence de M. Benoît Frenette maire suppléant, la séance débute.

2015-04 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté, et ce, tel que déposé.

2015-05 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2014.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux du mois de décembre 2014 soient acceptés, et ce, tels que déposés.

2015-06 ADOPTION DU BORDEREAU 2015-01 « COMPTES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2014 ».

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés en décembre 2014 et déposés sous le bordereau 2015-01 sont approuvés au montant de 114 987.47 \$, et ce, tels que déposés.

2015-07 ADOPTION DU BORDEREAU 2015-001 « COMPTES À PAYER ».

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2015-001 soient approuvés au montant de 42 897.98 \$, plus 370.00 \$ (Facture de M. Daniel Isabel.), pour un total de 43 267.98 \$, et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2015-08 RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES 2015 DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les membres du conseil municipal renonce à l'augmentation de 2% prévue au règlement numéro 425 pour l'année 2015 et que la rémunération des élus et l'allocation de dépenses seront les suivantes pour 2015 :

RÉMUNÉRATION DE BASE DU MAIRE

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 8 019 \$, répartie comme suit :

Le maire reçoit la somme de 334,12\$ par mois et la somme de 334,13 par séance ordinaire à laquelle il assiste.

RÉMUNÉRATION DE BASE DES CONSEILLERS

La rémunération de base annuelle des conseillers est fixée à 2 673 \$, répartie comme suit :

Les conseillers reçoivent la somme de 111,38 \$ par mois et la somme de 111,37 \$ par séance ordinaire à laquelle ils assistent.

ALLOCATION DE DÉPENSES

En plus de toute rémunération ci-haut fixée, chaque élu aura droit à une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération.

2015-09

SALAIRES 2015, 2016 ET 2017 ET AVANTAGES SOCIAUX DE MME LYNE FORTIN G.M.A. DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le salaire et les autres avantages 2015, 2016 et 2017 de Mme Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et secrétaire-trésorière sont les suivants :

Salaire :

Salaire : Taux de l'heure : \$ 25,00

Salaire brut par semaine : (*40h00 X \$ 25,00/h) : 1 000,00\$ payable à toutes les semaines.

Salaire annuel : 52 semaines X 1 000,00\$: 52 000 \$

* Le nombre d'heure au travail pendant le jour est de 36 heures/semaine (Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00) et le vendredi de 8h00 à 12h00. Mais la rémunération brute est calculée sur une base de 40h/semaine. Ce qui inclue la rémunération des séances ordinaires, des séances extraordinaires, les réunions de travail et les réunions du C.C.U.

Autres avantages :

Vacances : 6 semaines payées à \$ 1 000,00/semaine.

Congés fériés (payés):

- le jour de l'An
- le Vendredi saint
- le lundi de Pâques
- la fête des Patriotes
- le 24 juin
- le 1er juillet
- la fête du Travail
- la fête de l'Action de grâces
- Noël

Congés flottants (payés) : 2 jours par année non monnayables.

Congés de maladie : 6 jours par année non monnayables.

Reer collectif : 6 % du salaire brut.

Assurance salaire : 50% du coût du plan d'assurance groupe.

Frais de déplacement : Extérieur de la municipalité : 0,42 cent du kilomètre.

2015-10 SALAIRES 2015 DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les salaires 2015 des employés municipaux sont les mêmes que 2014. Le tout en attendant les résultats des évaluations qui seront faites des employés.

2015-11 JOURNAL MÉCHINOIS.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on engage Mme Martine Beaupré à \$ 100,00 par mois pour la sortie du journal Méchinois à tous les mois.

2015-12 EMPLOI D'ÉTÉ CANADA.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins présente un projet « Emploi d'Été Canada » pour l'engagement de deux étudiants et que Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents.

2015-13 ADMQ – ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on défraie les dépenses d'inscription ainsi que les dépenses de transport et de repas de la directrice générale pour une séance d'information que se donnera à Matane « Environnement et responsabilités municipales : Êtes-vous à jour?

2015-14 MODIFICATION RÔLE DE PERCEPTION.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on modifie le rôle de perception comme suit :

- Bouchard François (4529-16-9867-01)
Enlever les intérêts. (\$ 20.13).

2015-15 REGROUPEMENT DES PARENTS – ACTIVITÉS SOCIALES POUR LES JEUNES – AJOUT DE \$ 200,00 POUR LES ACTIVITÉS DE TAEKWONDO POUR LES JEUNES.

Considérant qu'environ 31 jeunes participeront aux activités de taekwondo et que deux groupes seront formés;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité ajoute un montant de \$ 200,00 pour les activités de taekwondo pour les jeunes.

2015-16

LOISIRS DE LES MÉCHINS INC. – SUBVENTION DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE SPORTIF BORROMÉE VERREAULT.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on fasse un paiement de \$ 4 000,00 aux Loisirs de Les Méchins pour le fonctionnement du Centre Sportif Borromée Verreault.

2015-17

BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE.

Il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité autorise la réparation du bris d'aqueduc sur la rue Principale et autorise une dépense d'environ 10 000,00 \$.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2015-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 20h00 et il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée est levée.

Benoît Frenette, mairesuppléant

Lyne Fortin Directrice générale et
Secrétaire-trésorière